

Des entrées en hausse en 2022 dans un contexte de normalisation sanitaire et de guerre en Ukraine

Insee Première • n° 1991 • Avril 2024



Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 1^{er} janvier 2021, la population résidant en France s'est accrue de 289 000 personnes, dont 66 000 au titre du solde naturel et 223 000 au titre du solde migratoire.

En 2020, dans un contexte de crise sanitaire, le nombre d'entrées sur le territoire de personnes nées en France ou nées Françaises à l'étranger dépasse celui de leurs sorties : contrairement aux années précédentes, leur solde migratoire est positif (+63 000). Celui des personnes immigrées est de +160 000 en 2020, niveau le plus bas depuis 2011.

En 2022, le nombre de personnes immigrées entrées en France pour au moins un an augmente de 21 % par rapport aux années 2018-2019. En lien avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, la hausse est particulièrement marquée pour les personnes originaires d'autres pays européens que ceux de l'Union européenne, notamment d'Ukraine ou de Russie.

La moitié des personnes immigrées entrées en France en 2022 ont entre 18 et 38 ans à leur arrivée, et un peu plus de la moitié de celles âgées d'au moins 25 ans sont diplômées de l'enseignement supérieur au début de l'année 2023.

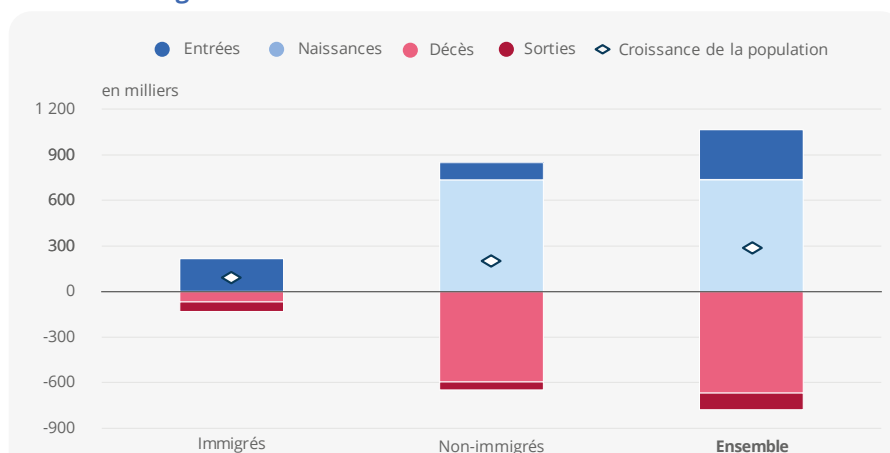
Au 1^{er} janvier 2021, 67,7 millions de personnes résident en France, dont 6,9 millions d'**immigrés**, selon le dernier recensement de la population ► [sources et méthodes](#). Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 1^{er} janvier 2021, la population s'est accrue de 289 000 personnes. La population des immigrés s'est pour sa part accrue de 89 000 personnes.

L'augmentation de la population résulte du **solde naturel**, différence entre les nombres de naissances et de décès, et du **solde migratoire**, différence entre les entrées et les sorties du territoire. En 2020, le solde naturel est de +66 000 : 735 000 naissances et 669 000 décès ont été enregistrés en France. Ce nombre élevé de décès, pour majeure partie de personnes nées en France ou nées de nationalité française à l'étranger, c'est-à-dire **non immigrés** (598 000), est lié à la pandémie de Covid-19 ► [figure 1](#). Le solde naturel atteint ainsi +137 000 pour les non-immigrés et -71 000 pour les immigrés (lié uniquement aux décès, par définition il n'y a pas de naissance d'immigrés en France). En 2020, 218 000 immigrés et 113 000 non-immigrés sont entrés en France, tandis que 58 000 immigrés et 50 000 non-immigrés

ont quitté le territoire. Le solde migratoire est ainsi de +223 000 en 2020 : +160 000 pour les personnes immigrées et +63 000 pour les personnes non immigrées.

En combinant ces soldes naturel et migratoire, la population immigrée s'est ainsi accrue de 89 000 personnes en 2020, tandis que la population non immigrée a augmenté de 201 000 personnes.

► 1. Décomposition de la croissance des populations immigrée et non immigrée en 2020



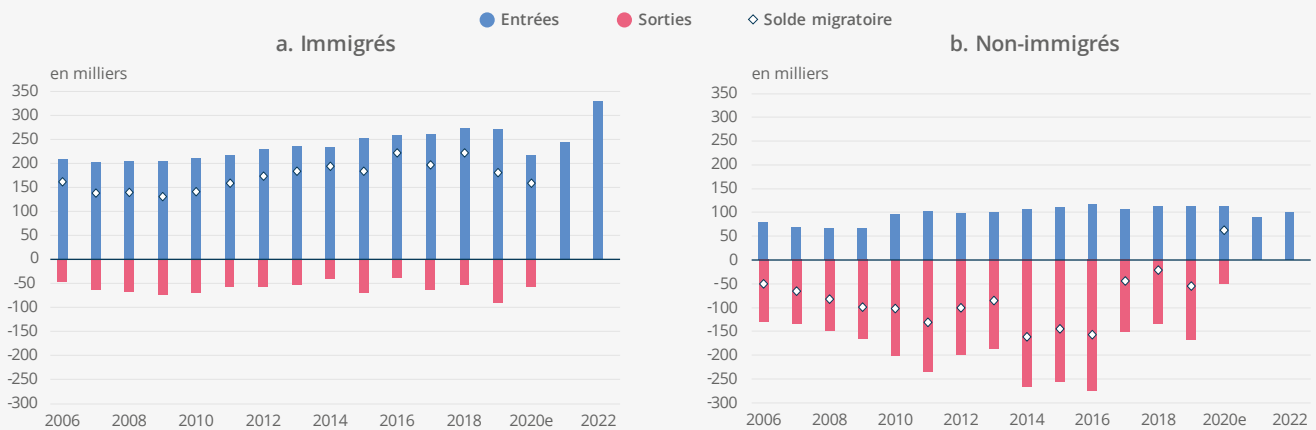
Notes : Le solde naturel correspond au nombre de naissances moins le nombre de décès, le solde migratoire au nombre d'entrées moins le nombre de sorties. Sur le graphique, décès et sorties sont représentés en négatif. Les données étant arrondies au millier, l'arrondi pour la croissance de la population peut différer de la somme des arrondis des soldes naturel et migratoire.

Lecture : Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 1^{er} janvier 2021, la population a augmenté de 289 000 personnes, dont 201 000 non-immigrés et 89 000 immigrés.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population, des flux d'entrées et de sorties et statistiques de l'état civil.

► 2. Flux migratoires des immigrés et des non-immigrés



e : estimation pour les entrées en 2020 à partir du nombre de primo-délivrances de titres de séjour (immigrés) ou des enquêtes Emploi (non-immigrés).

Notes : Le solde migratoire correspond au nombre d'entrées moins le nombre de sorties. Les sorties sont représentées en négatif. Pour 2021 et 2022, les données sur les sorties et les soldes migratoires ne sont pas encore disponibles.

Lecture : En 2020, 218 000 immigrés sont entrés en France et 58 000 en sont sortis. Au total, le solde migratoire des immigrés s'établit à +160 000 personnes.

Champ : Immigrés et non-immigrés entrés, résidents ou sortis de France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population, des flux d'entrées et de sorties.

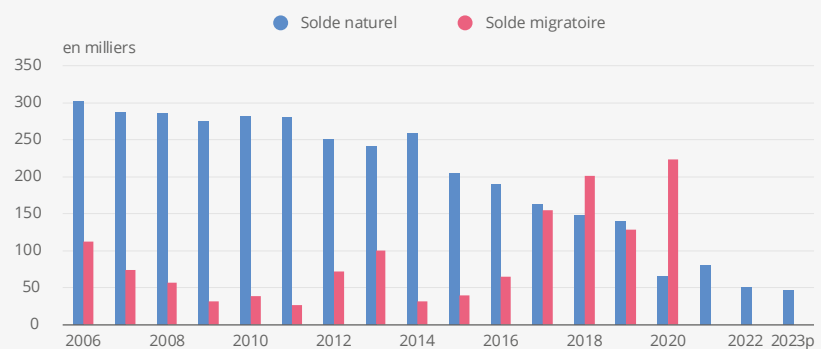
Le solde migratoire augmente en 2020, du fait d'une forte baisse des sorties du territoire

Le solde migratoire de l'ensemble de la population en 2020 (+223 000) est plus élevé que le dernier point haut de 2018 (+201 000). Le nombre d'entrées de personnes immigrées baisse, mais le nombre de sorties, notamment de personnes non immigrées, chute plus fortement encore.

Le solde migratoire des immigrés diminue de 12 % entre 2019 (+182 000 personnes) et 2020 (+160 000 personnes) sous l'effet d'une baisse du nombre d'entrées (218 000 en 2020, après 272 000 en 2019) plus élevée que celle des sorties (58 000 en 2020, après 90 000 en 2019) ► [figure 2a](#). Ce solde migratoire des personnes immigrées est le plus bas depuis 2011. Entre 2006 et 2020, en moyenne, quatre immigrés entrent sur le territoire lorsqu'un en sort.

En 2020, le solde migratoire des non-immigrés est de +63 000 personnes ► [figure 2b](#). Le solde migratoire des personnes non immigrées était négatif sur la période 1975-2015 [[Athari et al., 2019](#)] ainsi que chaque année entre 2006 et 2019. Son ampleur était cependant plus faible entre 2017 et 2019 (-40 000 personnes en moyenne) que les trois années précédentes (-155 000 personnes en moyenne). L'année 2020 est ainsi atypique, avec un solde migratoire positif des non-immigrés, en raison d'une division par trois de leurs sorties par rapport à la période 2017-2019. Dans un contexte de crise sanitaire, des départs durables à l'étranger, notamment des projets de scolarité ou d'expérience professionnelle, ont pu être annulés ou reportés. Le nombre d'entrées

► 3. Soldes naturel et migratoire depuis 2006



p : données provisoires.

Note : Pour 2021, 2022 et 2023, les données sur le solde migratoire ne sont pas encore disponibles.

Lecture : En 2020, le solde naturel est de +66 000 personnes et le solde migratoire de +223 000 personnes.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

de personnes non immigrées, c'est-à-dire de personnes nées en France ou nées Françaises à l'étranger mais qui vivaient à l'étranger, qui s'établissait entre 97 000 et 118 000 tout au long de la décennie 2010, est, quant à lui, stable en 2020 (+113 000).

La part du solde migratoire dans la croissance de la population totale augmente fortement depuis 2017

Le solde naturel était de +302 000 personnes en 2006 ► [figure 3](#), soit le plus haut niveau depuis la fin du baby-boom. Depuis, il est en baisse régulière [[Papon, 2024](#)] en raison de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges où la mortalité est plus élevée et d'une baisse des naissances depuis 2011. Il était en moyenne de

+151 000 personnes pour la période 2017-2019, et chute en 2020 (+66 000) sous l'effet d'une baisse des naissances et d'une forte hausse des décès dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

À l'inverse, le solde migratoire de l'ensemble de la population augmente fortement à partir de 2017. Ainsi, le solde migratoire est trois fois plus élevé entre 2017 et 2020 (+176 000 personnes en moyenne) qu'entre 2006 et 2016 (+59 000 personnes en moyenne).

En conséquence, le solde migratoire était fortement inférieur au solde naturel entre 2006 et 2016, leurs niveaux se rapprochent en 2017 et 2019, et le solde migratoire devient plus élevé que le solde naturel en 2018 et 2020.

► 4. Caractéristiques sociodémographiques des personnes entrées en France en 2022

Origine	Nombre d'entrées en 2022 (en milliers)	Évolution du nombre d'entrées par rapport à 2021 (en %)	Âge à l'arrivée (en années)			Part de femmes (en %)
			Premier quartile	Âge médian	Troisième quartile	
Afrique	114	+13	18	26	34	51
Maghreb	56	+11	21	28	36	53
Autres pays d'Afrique	58	+16	16	23	33	50
Asie	52	+24	20	26	35	47
Turquie, Moyen-Orient	17	+16	19	26	38	46
Autres pays d'Asie	35	+29	21	26	33	48
Europe	134	+72	17	29	44	56
Europe du Sud ¹	26	+7	16	25	37	49
Autres pays de l'UE27	35	+20	21	30	47	52
Autres pays d'Europe	72	+201	15	31	45	61
Amérique, Océanie	30	+21	21	28	38	55
Ensemble des immigrés	331	+35	18	27	38	53
Ensemble des non-immigrés	100	+11	15	24	36	50
Ensemble	431	+28	18	26	38	52

¹ Espagne, Italie et Portugal.

Note : Les personnes non immigrées sont celles nées en France ou nées Françaises à l'étranger.

Lecture : En 2022, 56 000 immigrés originaires du Maghreb sont entrés en France, en hausse de 11 % par rapport à 2021. La moitié d'entre eux ont moins de 28 ans et 53 % d'entre eux sont des femmes.

Champ : Personnes entrées en France en 2022.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2022 et 2023.

Les entrées sur le territoire en 2022 dépassent leur niveau d'avant la crise sanitaire

Pour les années les plus récentes, le solde migratoire n'est pas encore connu, mais il est d'ores et déjà possible de documenter les entrées sur le territoire. Ainsi, en 2022, 431 000 personnes sont entrées en France en ayant vocation à s'y installer pour au moins un an ► **figure 4**. Parmi elles, 76 000 sont nées en France, 25 000 sont nées Françaises à l'étranger et 331 000 sont immigrées. Cette estimation, la plus élevée depuis le début de la mesure en 2006, est en hausse par rapport aux deux dernières années marquées par la pandémie de Covid-19. Le nombre d'entrées de personnes immigrées en 2022 augmente de 21 % par rapport aux précédents points hauts de 2018 et 2019, tandis que le nombre d'entrées de personnes non immigrées demeure légèrement inférieur aux niveaux estimés pour la décennie 2010.

Parmi les personnes immigrées entrées en France en 2022, 134 000 sont originaires d'Europe, 114 000 d'Afrique, 52 000 d'Asie et 30 000 d'Amérique ou d'Océanie. Entre 2021 et 2022, le nombre d'entrées de personnes immigrées augmente pour chacune des régions d'origine. L'augmentation la plus substantielle concerne les personnes immigrées originaires d'Europe hors Union européenne, dont le nombre d'entrées a triplé. Cette forte hausse s'inscrit dans le contexte de guerre en Ukraine : entre 2021 et 2022, le nombre d'entrées de personnes immigrées originaires d'Ukraine est multiplié par près de trente et celui de personnes immigrées originaires de Russie par plus de deux, contre 1,3 en

moyenne toutes origines confondues. Les immigrés nés en Ukraine ou en Russie contribuent à la moitié de la croissance du nombre d'entrées entre 2021 et 2022, et à plus des deux tiers de celle entre 2019 et 2022 : hormis ces deux pays, la hausse du nombre d'entrées de personnes immigrées entre 2021 et 2022 ralentit de +35 % à +17 %, et celle entre 2019 et 2022 de +21 % à +6 %.

Plus de la moitié des nouveaux immigrés âgés de 25 ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur

Les immigrés entrés en France en 2022 originaires d'un pays d'Europe du Sud ou d'Afrique hors Maghreb sont particulièrement jeunes : un quart des nouveaux immigrés nés dans ces régions ont moins de 16 ans et la moitié ont moins de 24 ans. En comparaison, la moitié des nouveaux immigrés nés dans les autres pays européens ont plus de 31 ans.

Parmi les immigrés entrés en France en 2022 âgés de 15 ans ou plus, 20 % sont en études au début de l'année 2023. Cette situation concerne principalement les nouveaux immigrés âgés de 15 à 24 ans, dont 55 % sont étudiants, contre 6 % pour ceux âgés de 25 ans ou plus. 54 % des immigrés et 78 % des non-immigrés entrés en France en 2022 âgés de 25 ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 36 % de l'ensemble de la population âgée de 25 ans ou plus. Cette part de diplômés du supérieur est plus faible que la moyenne pour les nouveaux immigrés originaires d'Europe du Sud (48 %), d'Afrique hors Maghreb (47 %) et d'autres pays européens que

ceux de l'Union européenne (49 %). Elle est à l'inverse supérieure à la moyenne pour les nouveaux immigrés venant de Turquie ou du Moyen-Orient (58 %), d'autres pays d'Asie, du Maghreb et d'Amérique ou Océanie (56 %). Parmi l'ensemble des immigrés de 25 ans ou plus entrés en France en 2022, les femmes sont plus fréquemment diplômées de l'enseignement supérieur (56 %) que les hommes (51 %).

Plus d'un tiers des immigrés entrés en France en 2022 se déclarent en emploi au début de l'année 2023

Parmi les personnes immigrées âgées de 15 ans ou plus et entrées en France en 2022, 34 % se déclarent en emploi : 54 % pour celles originaires d'un pays de l'Union européenne, contre 26 % pour celles nées en Asie et 28 % pour celles originaires d'Afrique. Ces différences entre origines s'expliquent en partie par des différences d'âge, de sexe et de niveau de diplôme, les immigrés originaires d'un pays de l'Union européenne entrés en France en 2022 étant en moyenne plus âgés et moins fréquemment sans diplôme que ceux originaires d'Asie ou d'Afrique.

Les femmes immigrées comme non immigrées entrées en France en 2022 sont bien moins souvent en emploi, et plus fréquemment inactives ou au chômage, que leurs homologues masculins. Parmi l'ensemble des personnes immigrées âgées de 15 ans ou plus entrées en France en 2022, 28 % des femmes se déclarent en emploi au début de l'année 2023 (contre 42 % pour les hommes), 20 % se déclarent au chômage (contre 16 %) et 33 % inactives mais non étudiantes (contre 22 %). L'écart entre la part de femmes (19 %) et d'hommes (21 %) se déclarant étudiants est moins marqué.

La part des femmes parmi les immigrés entrés en France croît à nouveau en 2022

Un peu plus de la moitié (53 %) des immigrés entrés en France en 2022 sont des femmes. Alors que la part des femmes parmi les personnes immigrées entrées en France diminuait tendanciellement depuis le milieu des années 2010 [Tanneau, 2023], elle augmente de 2 points en 2022. Entre 2021 et 2022, le nombre de personnes immigrées entrées en France est en hausse de 41 % pour les femmes, contre 28 % pour les hommes.

Cette augmentation de la part des femmes parmi les personnes immigrées entrées en France ne concerne pas toutes les origines. Ainsi, elle diminue de 2 points entre 2021 et 2022 pour les personnes originaires de

Turquie et du Moyen-Orient ou d'Europe du Sud. À l'inverse, elle augmente de 3 points entre 2021 et 2022 pour les nouveaux immigrés originaires d'Asie hors Turquie et Moyen-Orient, mais demeure inférieure de 6 points à la moyenne observée entre 2015 et 2019. L'augmentation de la part des femmes est particulièrement forte pour les nouveaux immigrés originaires d'Europe hors Union européenne (+9 points entre 2021 et 2022), en lien notamment avec la hausse des entrées de personnes originaires d'Ukraine.

Les personnes immigrées originaires d'Ukraine entrées en France en 2022 présentent un profil sociodémographique particulier. Près des deux tiers d'entre elles sont des femmes, une proportion par ailleurs identique à celle des femmes parmi les immigrés originaires d'Ukraine qui vivaient en France au début de l'année 2022. Leurs âges sont très dispersés : le quart le plus jeune a moins de 13 ans, tandis que le quart le plus âgé a plus de 44 ans, soit respectivement 5 ans de moins et 6 ans de plus que pour l'ensemble des immigrés entrés en France en 2022.

Enfin, les personnes immigrées originaires d'Ukraine entrées en France en 2022 et âgées d'au moins 15 ans se déclarent moins souvent étudiantes (13 %) et moins souvent en emploi (28 %) au début de l'année 2023 que la moyenne des nouveaux immigrés, et plus souvent dans une autre situation d'inactivité que les études (35 %) et au chômage (24 %). ●

Pierre Tanneau (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources et méthodes

Le **recensement de la population** permet de connaître le nombre de personnes résidant en France et leur profil. Il comptabilise les personnes installées en France depuis douze mois ou plus ou qui comptent s'y installer pour douze mois ou plus. Ainsi, les étudiants qui poursuivent une année de scolarité de septembre à juillet, les travailleurs venus pour un contrat de moins de douze mois ou encore les personnes ne vivant qu'une partie de l'année en France ne sont pas comptabilisés. En revanche, le recensement comptabilise toutes les personnes résidant en France indépendamment de leur situation administrative, y compris les personnes en situation irrégulière, sans les identifier en tant que telles. Chaque recensement est issu du cumul de cinq **enquêtes annuelles de recensement (EAR)**.

En l'absence d'EAR 2021, les données du recensement de la population ont fait l'objet d'ajustements spécifiques pour les années 2019, 2020 et 2021 afin de refléter les caractéristiques sociodémographiques de la population pour ces trois années [[Insee, 2024](#)].

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Le **solde migratoire** est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population entre deux recensements et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil. Ses évolutions peuvent refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage et de collecte du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2021, le solde migratoire est actuellement connu jusqu'en 2020.

Les **entrées** sur le territoire français sont estimées à partir des enquêtes annuelles de recensement [[Brutel, 2014](#)]. Cette méthodologie ne permet pas toujours de bien mesurer les entrées des personnes les plus récemment arrivées, en particulier les non-francophones, ou encore celles qui effectuent des allers-retours fréquents entre la France et l'étranger.

Du fait de la situation sanitaire, la collecte de l'enquête annuelle de recensement pour l'année 2021 n'a pu avoir lieu. L'indisponibilité de cette source a nécessité d'adapter le calcul des entrées en 2020, en estimant un nombre d'entrées en évolution par rapport à la dernière année connue à partir d'autres sources. Pour les immigrés, l'évolution retenue est celle du nombre de primo-délivrances de titres de séjour, qui permet une mesure différente de l'évolution des entrées des personnes immigrées en France [[Rouhban, Tanneau, 2024](#)]. D'après le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer [[Département des études, des statistiques et de la documentation, 2024](#)], le nombre de premiers titres de séjour délivrés en 2020 à des ressortissants de pays tiers a diminué de 20 % par rapport à 2019.

Pour les non-immigrés, l'**enquête Emploi en continu** pour les années 2022 et 2023 permet de connaître l'année d'installation ou de retour en France des personnes nées à l'étranger ou qui y ont vécu au moins un an. Le nombre d'entrées en France des personnes non immigrées y est stable entre 2019 et 2020.

La dernière enquête annuelle de recensement disponible étant celle de 2023, les entrées sont actuellement estimées jusqu'en 2022. Le nombre d'entrées en 2020 a été révisé par rapport à la précédente publication [[Tanneau, 2023](#)].

Les **sorties** sont estimées par différence entre le solde migratoire et les entrées. Elles intègrent les incertitudes du solde migratoire ainsi que celles liées à l'estimation des entrées. Les sorties, comme le solde migratoire, sont connues jusqu'en 2020.

Les **estimations par catégorie de population** (immigrés, non-immigrés) sont issues de la mise en regard des statistiques de l'état civil, du recensement et des estimations d'entrées. Elles nécessitent des estimations de mortalité, car les statistiques de l'état civil permettent de connaître le pays de naissance des personnes décédées mais pas leur statut migratoire.

► Définitions

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. L'origine d'un immigré est déterminée par son pays de naissance. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Un individu continue à être immigré même s'il acquiert la nationalité française.

Un **non-immigré** est une personne née en France ou née Française à l'étranger et résidant en France.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

► Pour en savoir plus

- **Rouhban O., Tanneau P.**, « [Population immigrée, entrées sur le territoire, titres de séjour... S'y retrouver dans les chiffres de l'immigration](#) », Le blog de l'Insee, avril 2024.
- **Insee**, « [Conseils pour l'utilisation des résultats statistiques](#) ».
- **Département des études, des statistiques et de la documentation**, « [Les chiffres clés de l'immigration 2022](#) », janvier 2024.
- **Papon S.**, « [En 2023, la fécondité chute, l'espérance de vie se redresse](#) », Insee Première n° 1978, janvier 2024.
- **Tanneau P.**, « [Flux migratoires : un nombre d'entrées en France encore en retrait en 2021 par rapport à 2019](#) », Insee Première n° 1945, avril 2023.
- **Athari E., Papon S., Robert-Bobée I.**, « [Quarante ans d'évolution de la démographie française : le vieillissement de la population s'accélère avec l'avancée en âge des baby-boomers](#) », in France, portrait social, coll. « Insee Références », édition 2019.
- **Brutel C.**, « [Estimer les flux d'entrées sur le territoire à partir des enquêtes annuelles de recensement](#) », Documents de travail n° F1403, juin 2014.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Maquette :
B. Rols

Code Sage : IP241991
ISSN 0997 - 6252
© Insee 2024
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur



Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
J.-P. Rathle

@InseeFr
www.insee.fr

